

[Musique]

Sara : - Et bien bonjour à toutes et tous, je suis Sara Rossigneux, je suis chargée de mission pour l'association hapi, je suis accompagnée de Julia Miallet, qui est aussi connectée avec sa caméra qui est le bureau en face de chez moi, qui est aussi chargée de mission pour l'association hapi. Et donc on est ravies de vous avoir nombreux et nombreuses autour de l'écran aujourd'hui pour vous présenter l'association hapi et puis notamment vous présenter le nouveau site qui est sorti hier et la démarche d'orientation des porteurs de projets qui pareil a été publiée sur le site hier. Donc ce qu'on vous propose l'heure à venir, c'est de vous faire un bref rappel de ce qu'est l'association hapi, vous présenter son comité d'orientation qui a pour objectif d'orienter les porteurs de projets, je vais y revenir dans un instant. De vous représenter très brièvement le nouveau site monhabitatinclusif.fr et puis je laisserai la main à Julia qui vous présentera dans le détail comment on soumet son projet au comité d'orientation hapi et nous aurons bien évidemment un temps d'échange à la fin, j'en mettrai un, aussi, au milieu après la présentation de hapi, pour répondre à vos questions, toutes les questions que vous vous posez sur l'association. Petits points administratifs ou points pratiques : premièrement, la session est enregistrée car nous souhaitons la publier en ligne donc merci de vous manifester si vous ne souhaitez pas apparaître, ça c'est la première chose via le tchat. Le deuxième élément c'est que nous sommes nombreux et nombreuses sur cette réunion donc la bonne pratique veut que tout le monde éteigne son micro lorsqu'il ou elle ne parle pas pour faciliter les échanges et notamment si vous souhaitez prendre la parole donc comme je vous le disais je vais laisser des temps d'échange, merci de lever la main avec le petit bouton tout en haut du teams, pour que ça nous permette de bien répartir la parole. Et bien voilà, je crois que si personne n'a de question à ce stade, j'y vais-je vais vous partager mon écran, voyez-vous mon écran ? c'est bon ?

Alors petit rappel de l'association hapi : l'association hapi est née en novembre dernier par la volonté de ses trois membres fondateurs que sont la Caisse des Dépôts, la fondation Petits Frères des Pauvres et le réseau HAPA. Elle est née sur un constat que vous connaissez, je pense, chacun et chacune, qui est qu'il y a un besoin d'hébergement des populations sur des territoires très variés, aujourd'hui l'habitat qu'on appelle souvent l'habitat inclusif mais de manière plus large les formes alternatives d'habitat, les habitats accompagnés, partagés et insérés dans la vie locale. C'est un écosystème qui est vraiment en train de se structurer et d'émerger et il y a besoin de lever les freins au déploiement de ses nouvelles formes d'habitat, ça a été remonté par de nombreux porteurs de projets et donc émergeait le besoin d'une structure nationale qui aurait à la fois l'ambition de promouvoir ces nouvelles formes d'habitats mais aussi d'aider et d'orienter les porteurs de projets vers les partenaires pertinents pour accélérer les projets. Donc l'association hapi qui est né en novembre dernier c'est vraiment un outil qui est au service de l'ensemble des acteurs de l'habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale donc quand on parle de l'ensemble des acteurs on parle bien évidemment de vous, porteurs de projets mais aussi des collectivités qui de plus en plus avec des niveaux variés, font de l'habitat inclusif une priorité mais aussi des institutionnels qui voit une réponse aux besoins

émergents de ces nouvelles formes d'habitats. Alors il y a quatre grands piliers au sein de cette association, le premier pilier, on va y revenir ensemble, c'est ce qu'on appelle le centre de ressources donc c'est notre site monhabitatinclusif.fr qui a pour objectif de promouvoir toutes ces formes d'habitats. Le deuxième pilier, qu'on appelle la montée en compétence des territoires, là qui est plutôt un chantier qui va être dédié aux collectivités locales pour les aider, pour les accompagner dans la montée en compétence sur ce sujet-là, en leur fournissant les ressources adéquates. Le troisième pilier, c'est le comité d'orientation et ça va être vraiment le cœur de notre discussion aujourd'hui qui va être un comité, et j'y reviendrai, qui va orienter les porteurs de projets vers les meilleurs partenaires à même de les accompagner. C'est à dire soit pour les accompagner de manière opérationnelle donc vous orienter vers des réseaux d'accompagnement au niveau local, voir pour vous financer à chaque étape de votre projet, c'est vraiment le cœur du dispositif pour les porteurs de projets. Et enfin le quatrième pilier de l'association hapi, ce qu'on appelle démarche évaluative c'est autour de la mesure d'impact de ces nouvelles formes d'habitats et donc ce pilier est vraiment dédié à un, fournir aux porteurs de projets une boîte à outils qui va leur permettre d'analyser l'impact, d'évaluer l'impact de leur habitat une fois que leur habitat est ouvert afin de s'améliorer en continu mais c'est aussi un pilier qui va permettre d'avoir une vision un peu globale sur l'ensemble en tout cas de nombreux habitats inclusifs et qui va permettre de fournir une évaluation à un niveau plus macro je dirais de l'impact de ses habitats à la fois sur le bien-être, la santé, les indicateurs sociaux, les indicateurs territoriaux et économiques. Alors j'ai une slide masquée mais ce n'est pas grave. Trois petits points de commentaire avant de vous laisser la parole ce que n'est pas l'association hapi : l'association hapi n'est en aucun cas un guichet unique, c'est à dire que on est vraiment là en soutien pour les porteurs de projet dans une démarche de fournir de l'information et d'orientation mais pour les porteurs de projets déjà avisés, je dirais, qui savent déjà à quelles portes taper ou qui ont déjà la connaissance de comment on monte un projet d'habitat inclusif peuvent complètement se passer de la plateforme hapi et mener leurs projets sans frapper à la porte d'hapi donc ce n'est en aucun cas un guichet unique ni un label de passer par hapi c'est vraiment un soutien. Voilà je vais jusqu'au bout du comité d'orientation avant de m'arrêter alors petit zoom sur le comité d'orientation donc le troisième pilier de hapi j'en ai déjà largement parlé mais pour aller un peu plus dans le détail donc ce comité réunit aujourd'hui une dizaine d'acteurs qui sont aujourd'hui principalement des grands contributeurs financiers de l'habitat inclusif en France ce n'est pas exhaustif mais en tout cas c'est un certain nombre de contributeurs financiers majeurs aujourd'hui majoritairement sur le financement donc vous voyez l'Agirc-Arrco, le CCAH, la fondation de France, la MSA, la Banque des Territoires, derrière ça Caisse des Dépôts, la CNAV et l'Agence Nationale pour l'habitat et puis évidemment la fondation des Petits Frères des Pauvres et le réseau HAPA qui sont aussi les fondateurs avec la Caisse des Dépôts de l'association hapi. Et donc ce comité d'orientation va se réunir tous les deux à trois mois et va aider à orienter les projets vers tel ou tel acteur donc au démarrage plutôt du financement et demain aussi de l'accompagnement de projets et donc c'est ça qu'on va vous présenter aujourd'hui c'est vous porteurs de projet vous allez pouvoir soumettre via un formulaire que vous

trouvez sur notre site, et je laisserai Julia vous présenter ça, soumettre votre projet et au regard d'un certain nombre de caractéristiques, très faciles, type le type de public que vous souhaitez recevoir au sein de votre habitat, le territoire où il se trouve, c'est à dire plutôt rural plutôt urbain, le type de montage immobilier, est ce que c'est du neuf, est ce que c'est de la rénovation, le statut de l'avancement, la maturité de votre projet, au regard de certains de ces critères objectifs, le comité d'orientation va être en capacité de vous orienter en disant bah voilà votre projet il peut potentiellement aller voir l'Agirc-Arrco, la MSA et la CNAV en revanche c'est un projet qui n'est que dans le neuf donc ça ne sert à rien d'aller voir l'Agence Nationale pour l'Habitat et bien sûr ce comité d'orientation, une fois les recommandations effectuées, vous mettra directement avec les bons interlocuteurs de ces contributeurs financiers au niveau local donc de votre département. Dernier point évidemment, sur lequel j'insiste, c'est un comité qui oriente et qui donc ne finance pas, donc passer en comité d'orientation hapi n'est en aucun cas un gage du fait que vous allez être financés une fois que vous allez déposer votre dossier auprès des différents acteurs, l'idée c'est vraiment d'orienter un nombre important de projets de manière souple et très simple et vous allez voir le formulaire ça n'a rien à voir avec un dossier de financement c'est très simple, on met moins de 10 minutes à le remplir, c'est vraiment au regard de critères objectifs quels sont l'ensemble des acteurs pertinents qui pourrait financer votre projet. Voilà pour la présentation de hapi et du comité d'orientation je propose de prendre un petit temps d'échanges avant d'aller plus loin et de vous présenter vraiment comment est fait le site et comment on soumet son formulaire. Est-ce qu'à ce stade vous avez des questions ? je vous engage à lever la main. Oui alors Marie-Noëlle alors non c'est Dominique alors je ne vois pas les noms jusqu'au bout désolée la première.

Dominique : - Bonjour une question, une collectivité elle s'adresse à vous par le formulaire également ?

Sara : - Non une collectivité, en tout cas aujourd'hui, alors il y a deux cas, le cas le plus probable si elle porte elle-même un projet d'habitat inclusif et que c'est elle qui le porte, elle peut s'adresser à nous via le formulaire. Mais en général, elle est plutôt en soutien accompagné un porteur de projets et auquel cas elle va renvoyer la personne qu'elle accompagne vers le formulaire. En revanche une collectivité peut être amenée, ça commence à nous arriver parce qu'on est tout jeune, peut nous solliciter pour avoir accès à certaines ressources, certaines questions plutôt des conseils ou pour la mettre en relation avec d'autres chargés de missions habitat inclusif dans d'autres départements mais là c'est plutôt via le formulaire de contact via le réseau.

Dominique : - C'est ça oui je pensais plus à une sensibilisation en fait parce qu'on s'aperçoit que les techniciens dans les collectivités ne sont pas encore du tout du tout informés sur l'habitant inclusif donc je voyais ça plus haut niveau formation des techniciens.

Sara : - Alors tout à fait alors ça c'est un chantier qui n'est pas... de toute façon il y a beaucoup de dispositifs aujourd'hui autour de l'habitat inclusif en France, la CNSA fait déjà aussi beaucoup de choses, donc il y a plein de dispositifs qui existent donc

nous on peut réorienter vers certains dispositifs et on est en train aussi aujourd'hui de s'organiser mais c'est encore un chantier qui n'est pas à mûr, on s'est vraiment focalisés sur les porteurs de projets parce que c'est notre priorité aujourd'hui mais potentiellement demain on peut aussi être amenés à travailler plus étroitement avec des collectivités tout à fait. Et j'ai Marie-Noëlle maintenant.

Marie-Noëlle : - Oui j'avais une question concernant la distinction entre le site hapi, ce que vous êtes en train de promouvoir et le réseau HAPA alors j'ai bien compris que le réseau HAPA était un des fondateurs du site hapi mais au vu des éléments que vous allez nous apporter finalement ils sont à peu près sur le même champ d'intervention donc je ne sais pas qui est qui, je ne comprends pas trop bien comment vous fonctionnez, quel est le lien que vous avez avec le réseau HAPA et qui est derrière le réseau HAPA s'ils sont finalement fondateur du site hapi ? Voilà je n'ai pas trop bien saisi.

Sara : - C'est une question qu'on a souvent donc je pense qu'il faut qu'on... la communication sur ce sujet est effectivement à nuancer. En fait c'est très différent, enfin très différents quelque part les deux aident les porteurs de projets, le réseau HAPA c'est vraiment ce qu'on appelle un réseau d'accompagnement c'est à dire qu'ils vont avoir aussi des ressources localement, qui vont accompagner au plus près les porteurs de projets. Donc ils ont une expertise voilà la plupart des administrateurs en tout cas des membres du réseau HAPA ont leurs propres projets d'habitat eux aussi, on va dire qu'ils sont pionniers sur le sujet, en tout cas pour une grande partie et donc ils accompagnent les porteurs de projets vraiment de façon étroite. Nous quelque part l'association hapi on est une équipe aujourd'hui vous voyez quasiment enfin même pas quasiment, aujourd'hui vous voyez l'entièreté de l'équipe, on est deux et on n'a pas forcément vocation à être beaucoup plus demain donc on a plutôt un rôle au niveau central avec des services numériques à la fois de donner des ressources mais des ressources je dirais sur notre site donc encore très, j'aime pas le mot théorique parce que je trouve que c'est péjoratif pour le site, mais je dirais pour le porteur de projet qui débute il va avoir besoin d'avoir un certain nombre d'informations basiques sur la manière de monter son projet mais ça va être nécessaire mais ça va pas être suffisant pour monter son projet jusqu'au bout donc c'est un premier niveau d'information donc ça c'est un premier service qu'en donne mais qui est voilà, nous on va pas pouvoir répondre par exemple au téléphone et dans un accompagnement étroit aux porteurs de projets. On va renvoyer vers le site où il y aura un niveau d'information. Ensuite il y a notre comité d'orientation qui oriente vers les acteurs je vous le disais à la fois du financement mais aussi vers les acteurs de l'accompagnement donc on va être aussi en capacité de dire bah voilà votre projet vous allez avoir besoin par exemple de financer de l'ingénierie donc là on va vous envoyer vers des acteurs qui financent l'ingénierie pour votre type de projet et au-delà de ça vous allez avoir besoin d'être accompagnés pour mener vos études d'ingénierie pour bien ficeler votre projet on va vous renvoyer vers le réseau HAPA ou d'autres réseaux d'accompagnement en fonction de qui est là localement et des expertises de chacun donc vraiment on n'est pas sur le même niveau d'accompagnement nous on est vraiment très macro j'dirais, premier niveau

d'information et orientation basique et pour compléter ma réponse aussi le réseau HAPA donc c'est un des fondateurs donc Erwan Leduby qui est président du réseau HAPA et membre du conseil d'administration de hapi tout comme la Caisse des Dépôts est membre du conseil d'administration et la Fondation des Petits Frères des Pauvres est membre du conseil d'administration donc quelque part les trois fondateurs ont mis je dirais au pot des ressources pour monter ce projet hapi et valident les orientations stratégiques de l'association hapi avec un comité d'experts à chaque conseil d'administration. Est-ce que ça répond en partie à votre question ?

Marie-Noëlle : -oui en partie

Sara : - Vraiment on est, je dirais si on voit le parcours chronologique d'un porteur de projet, on est en amont par rapport à ça, vraiment nous on va être le premier, la première porte vers laquelle les porteurs de projets qui ne se sont pas encore cassé tellement les dents je dirais on va être vraiment le premier niveau d'information et d'orientation aujourd'hui par exemple le réseau HAPA ne va pas être en capacité pour un projet qu'elle accompagne même au niveau local de dire je te mets en relation avec tel et tel contributeur financier, elle va accompagner sur comment on monte un projet, sur le projet social etc. et par contre elle va pouvoir orienter et d'ailleurs c'est comme ça que c'est faite la genèse du projet, c'est qu'elle manquait de vision un peu au niveau national et se dire ben voilà on va pouvoir orienter aussi nous nos porteurs de projets, on va passer par le comité hapi pour être mis en relation avec les bons contributeurs financiers ça c'est pour le comité d'orientation et pour l'information ça va être plutôt des primo porteurs de projets, au tout démarrage qui vont vouloir de l'information générale. Je vois qu'il y a une question de Annabelle, et encore une fois désolée je n'ai pas les noms de famille jusqu'au bout.

Annabelle : - Bonjour est-ce que vous m'entendez ?

Sara : - C'est un peu haché mais ça va pour l'instant allez-y

Annabelle : - Je voulais juste savoir on a reçu au mois de mai justement je suis adhérente avec l'association Oulekine au réseau HAPA et on a reçu justement un questionnaire à remplir pour le projet hapi. Est-ce que là on va avoir des réponses, qu'est-ce que vous apportez un peu ?

Sara : - Tout à fait donc ça je n'ai pas dit mais effectivement donc le comité d'orientation donc l'association hapi qui est née en novembre dernier, on a éprouvé un petit peu le mode de fonctionnement avec les membres du comité d'orientation donc ses grands contributeurs financiers et notre site donc on a on a sélectionné, enfin on a sélectionné, en tout cas on a été en relation avec une quinzaine de porteurs de projets dont vous, ce n'était pas moi c'était Julia pour remplir le formulaire et passer en comité d'orientation qu'on a appelé test pour vérifier que notre outil d'orientation qui va, je vous le disais tout à l'heure, orienter le projet selon le type de public, son statut d'avancement, le territoire, etc. et donc vous êtes passés bas je vous annonce que vous êtes passés en comité d'orientation la semaine dernière et qu'on est en train de finaliser les recommandations et que vous allez recevoir des nouvelles de notre part d'ici la fin du mois de juillet. Donc voilà et donc

j'ai plus exactement les recommandations en tête sur votre projet parce qu'il y avait une quinzaine de projets je ne les ai pas sous les yeux et de toute façon c'est à faire ensemble et pas en plénière avec tout le monde oui donc on va vous mettre en contact avec les contributeurs financiers pertinents pour votre projet.

Annabelle : - Rien à voir du coup on va recevoir des retours en fait de candidature.
Très bien merci beaucoup merci

[Musique]